

ÉDITO :

SOMMAIRE

ÉDITO 1

ACTUALITÉS 2

La mer en débat..... 2

Le suivi temporel des oiseaux communs en 2023 3

FAUNE & FLORE..... 7

Bilan des chiroptères 7

Saison POP reptiles et terrain Cornet 7

Les écrevisses de Louisiane..... 8

Protocole Lézard des Souches..... 9

La Cigogne noire 10

Inventaires de la biodiversité communale 11

ANIMATION 12

Défi citoyen : Défi alimentation. 12

VIE ASSOCIATIVE 12

40 ans de nature en Sologne 12

SNE vue de l'intérieur..... 13

Au revoir Flavian 14

Point sur les adhérents..... 14

CALENDRIERS DES ANIMATIONS 15

Animations nature..... 14

Groupe botanique..... 15

Groupe ornithologie 15

COMITÉ DE RÉDACTION 16

L'été touche à sa fin et il flotte comme un air de nostalgie. À l'heure où nous écrivons et pour la première fois à 6 mains cet édito, les souvenirs des moments passés ensemble, soit au bord d'une rivière, d'un étang ou d'une mare, remontent à la surface.

Tout comme celui de cette conférence animée donnée le 28 juin par Caroline Le Calvez, chercheuse et enseignante sur la thématique de l'eau à l'Université d'Orléans. Elle a marqué le début de la nouvelle édition des Estivales de l'eau.

Nous pensons également à cet instant où enfants et parents contemplent de petites bêtes minuscules dans l'eau et prennent tout à coup conscience de la fragilité de l'écosystème qui les entoure.

La Loutrre, star de nos rivières, n'a pas non plus manqué de jouer la sirène et de laisser des indices pour nos petits et grands explorateurs.

De beaux moments, avec certitude il y en a eu, toujours accompagnés du coulis de l'eau et de nos animatrices/animateurs passionnés, sous les rayons du soleil, parfois à l'ombre des arbres, ou sur le chemin éclairé par les étoiles.

Le combat, car c'est bien de cela qu'il s'agit, ne s'arrête pas à la transmission et à la sensibilisation. Même si le printemps a été pluvieux ainsi que le début de l'été, et même si les nappes phréatiques se portent un peu mieux que les années précédentes, l'eau reste une ressource fragile qu'il faut préserver inconditionnellement.

Ainsi se sont conclues les Assises Régionales de

l'eau menées l'hiver dernier par la Région Centre Val de Loire. En effet, il est impératif de construire le partage de l'eau selon les enjeux régionaux et de proposer une gestion collective de ce bien commun essentiel.

En participant à titre consultatif au « Comité Eau », SNE crée une confluence entre ses valeurs et les choix politiques faits par notre Etat.

Nous, adhérentes et adhérents, pouvons également participer si nous le souhaitons évidemment en nous informant, en échangeant et en transmettant ce que nous savons, tout au long du grand fleuve que sont nos vies. Devenons des marins en excellence et naviguons dans toutes les eaux !

Ce combat concerne aussi nos forêts. Face au changement climatique qui s'accélère, le risque « incendies » ne cesse de s'accroître au fil des ans, comme en témoignent par exemple les mégafeux qui ont touché la Californie cet été.

Mais aussi, en ce moment même la forêt amazonienne se consume.

Plusieurs milliers de foyers sont à l'œuvre à la suite d'une sécheresse anormale alors que c'est le mois de septembre qui normalement concentre ces phénomènes de feux spontanés.

Le massif forestier de la Sologne n'échappe pas à ce risque, et c'est pourquoi depuis février dernier, il est classé comme « massif à risque incendie ». Ce classement doit conduire à la mise en place de plusieurs mesures destinées à réduire ce risque. C'est

dans cette optique que les Directions Départementales des Territoires du Loiret, du Cher et du Loir-et-Cher ont créé des groupes de travail destinés à construire les arrêtés préfectoraux devant cadrer ces mesures.

SNE est impliquée dans ces groupes de travail, et tout en participant à l'élaboration de ces arrêtés, son objectif reste de s'assurer que les mesures mises en place prendront toujours en compte la préservation de la biodiversité et des habitats des différentes espèces.

Pourtant les contradictions sont fortes. Par exemple, les services incendie plaident pour que chaque propriétaire débroussaile les premiers quarante centimètres de hauteur et élague les branches sur 2 m de haut... Vous comprenez que ces échanges peuvent produire des conséquences essentielles quant à la préservation du monde vivant.

Enfin, un dernier mot sur l'administration de l'association et sur le travail engagé afin d'établir des co-présidences. L'idée est de puiser dans toutes les qualités et compétences des uns et des autres, pour le bénéfice de SNE et bien sûr, au service de la biodiversité et de l'environnement.

Lorsque nous aurons progressé dans ce sens, naturellement, nous ne manquerons pas de vous en informer, le but étant de vous inviter à entériner ces modifications structurelles en assemblée générale extraordinaire.

Belle fin d'été et que le bleu de l'eau s'additionne aux couleurs chatoyantes de l'automne.

Etienne Verschueren,
Président.

Caroline Grégoire,
Vice-présidente

Pierre-Louis Ballot,
Vice-président

La mer en débat : plongée dans les conclusions du débat public

Après s'être mobilisée aux côtés de ses associations pendant « La mer en en débat », France Nature Environnement revient sur les conclusions de la Commission nationale du débat public (CNDP) et leurs implications pour la planification spatiale maritime française.

5 mois de débat sur l'avenir de la mer

Du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024 se déroulait le débat public « La mer en débat » avec pour objectif de permettre à toute personne de prendre part aux choix qui seront faits sur l'avenir de la mer et de l'éolien en mer. Ce débat fait suite à la promulgation de la loi relative à l'accélération des projets d'énergie renouvelable (APER), le 10 mars 2023. Celle-ci est venue mutualiser la procédure de participation du public sur les documents stratégiques de façade et sur l'éolien en mer. Ces documents doivent maintenant inclure une cartographie des zones prioritaires pour le développement de l'éolien en mer à l'horizon 2035 et 2050.

Les associations de France Nature Environnement se sont largement mobilisées pour produire des cahiers d'acteur, participer aux événements locaux et intervenir lors de webinaires nationaux et régionaux pour défendre une planification spatiale maritime au service de la transition écologique et énergétique.

Les conclusions du débat

Ce débat public a mobilisé toutes les façades maritimes françaises, des Hauts-de-France jusqu'en Méditerranée. Dans son compte-rendu, la CNDP identifie plusieurs enseignements en lien avec le bon état du milieu marin pour améliorer la planification spatiale maritime et renforcer sa légitimité démocratique.

Parmi ces enseignements, France Nature Environnement retient que :

- Les aires marines protégées françaises souffrent d'un manque de moyens, de statuts illisibles et d'une gouvernance complexe.
- Les zones de protection forte gagneraient à être identifiées principalement dans la bande des 3 milles car c'est là que la biodiversité est la plus riche et sensible.
- Le lien terre-mer doit être mieux intégré notamment pour prendre en compte l'impact des pollutions terrestres (plastiques, rejets, pesticides) sur le bon état du milieu marin.

- Les populations littorales s'inquiètent de l'érosion du trait de côte et requièrent des stratégies d'adaptation au changement climatique ambitieuses.
- L'éloignement des côtes des parcs éoliens en mer contribuerait à limiter leurs impacts sur la biodiversité marine et les paysages tout en préservant certaines activités humaines.

Pour une meilleure information et participation du public, la CNDP incite les décisionnaires à soutenir les institutions scientifiques qui enrichissent la connaissance du milieu marin. Elle recommande également la réalisation et publication d'une évaluation des effets cumulés de toutes les activités sur l'environnement lors de la concertation continue, post débat public.

Prochaines étapes

Pour que les observations et propositions du public ne soient pas une bouteille à la mer, la CNDP a identifié des points précis nécessitant des réponses de l'État, notamment sur :

Les critères de localisation pour identifier des zones propices à l'éolien en mer

Les impacts cumulés de toutes les activités sur le milieu marin

La définition de la protection forte

L'articulation entre la planification terrestre et maritime pour réduire les pollutions marines d'origine terrestre

Le coût de l'éloignement des parcs éoliens des côtes

L'État a jusqu'au 26 septembre pour préciser comment il intégrera les différents arguments du public à sa décision et produire sa cartographie du développement de l'éolien en mer. La CNDP rendra un nouvel avis pour évaluer la prise en compte de la participation du public dans la décision de l'État.

Publié le 17 juillet 2024 par FNE

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) en 2023

Dans le cadre de l'animation du Pôle faune de l'Observatoire régional de la biodiversité, FNE Centre-Val de Loire coordonne un protocole de sciences participatives nommé le Suivi temporel des oiseaux communs (ou STOC).

Qu'est-ce que le STOC ?

Le STOC est le principal outil de suivi des populations d'oiseaux dits communs qui fournit des indicateurs dont certains sont considérés comme structurels par l'Union Européenne.

C'est un programme de sciences participatives coordonné à l'échelle nationale par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) depuis 30 ans. La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) appuie le MNHN depuis quelques années pour accentuer la dynamique du programme à l'échelle nationale.

Depuis 2001, le STOC permet de suivre les variations spatiales et temporelles des populations nicheuses d'oiseaux communs grâce à un protocole éprouvé se basant sur des points d'écoute. C'est pourquoi ce programme est réservé aux personnes capables de reconnaître la plupart des oiseaux communs au chant.

Les données saisies sont utilisées pour le calcul annuel des tendances démographiques et pour de nombreux travaux de recherche à l'échelle nationale, mais aussi en région.

L'ensemble de ces résultats permet d'informer les politiques publiques grâce à la production d'indicateurs, d'alerter l'opinion sur l'état de santé des communautés d'oiseaux et ainsi promouvoir des actions pour leur protection.

Comment ça se passe sur le terrain ?

Il s'agit, pour un observateur, de se voir attribuer un carré de 2 x 2 km dans un rayon de 10 km autour de la commune souhaitée. L'observateur doit ensuite identifier un parcours au sein de ce carré (toujours le même) qu'il devra refaire à chaque fois dans le même sens.

3 jours par an, au printemps, la personne est invitée à effectuer 10 points d'écoute au long de son parcours afin de noter les espèces vues et entendues.

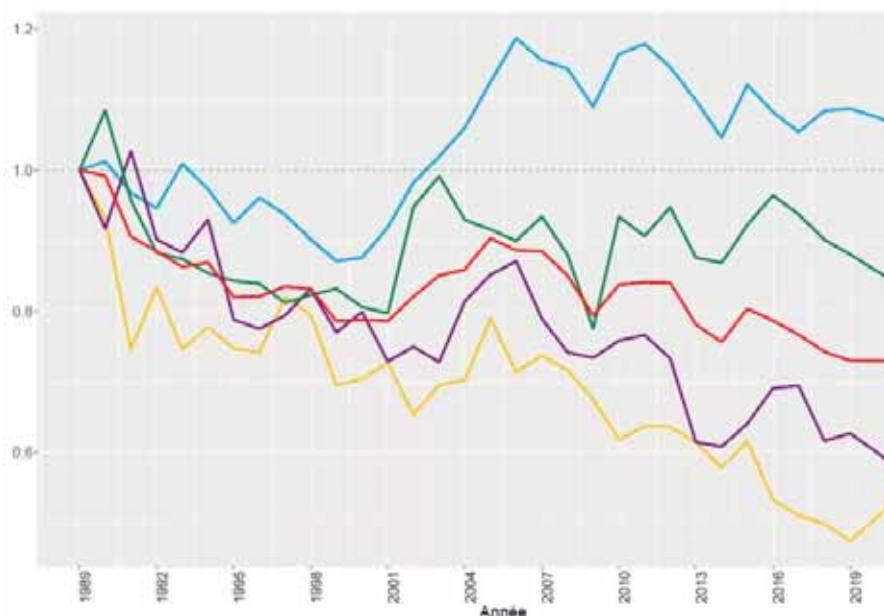
Ensuite, l'observateur saisit ses données sur Faune France pour que celles-ci puissent alimenter la base de données nationale permettant au Muséum national d'Histoire naturelle de produire chaque année des tendances d'évolution des populations d'oiseaux communs à l'échelle française ou régionale.

Pourquoi coordonner le STOC ?

La production de données régulières, dans des conditions bien précises et sur l'ensemble du territoire français permet aux scientifiques de réaliser des calculs statistiques nous offrant des tendances d'évolution des espèces suivies, ici les oiseaux communs présents au printemps sur nos territoires.

C'est grâce à la participation de milliers de personnes mobilisés depuis plus de 30 ans maintenant que le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) peut désormais produire des graphiques permettant d'avoir une idée de la santé de nos oiseaux locaux. Pour plus d'informations sur le graphique, voir le rapport STOC produit par le MNHN).

Tendance d'évolution des espèces d'oiseaux par milieu



Spécialisation — Généraliste — Milieux Agricoles — Milieux bâtis — Milieux forestiers — Toutes espèces



Ainsi sur ce graphique on observe qu'en France, les oiseaux communs ne se portent pas bien de manière générale (courbe rouge).

Cette tendance négative est observée principalement pour les oiseaux spécialistes des milieux agricoles (c'est à dire qui vivent particulièrement dans ce milieu, courbe jaune) qui montrent un très fort déclin, suivis de près par les oiseaux vivant principalement dans les anfractuosités et recoins de nos bâtiments (courbe violette). Les espèces vivant dans les milieux forestiers sont identifiés comme étant en déclin plus modéré.

Seules les espèces d'oiseaux dites généralistes (courbe bleue) semble un peu mieux loties que les autres pour le moment.

Il est important de poursuivre la mobilisation sur le terrain pour affiner ces statistiques afin de pouvoir proposer des graphiques réalisés avec les données produites à l'échelle régionale.

Le STOC en région Centre-Val de Loire



FNE Centre-Val de Loire coordonne le programme STOC depuis 2020.

En effet, les membres du pôle Faune de l'Observatoire régional de la biodiversité qu'elle coordonne ont choisi de dynamiser ce programme de sciences participatives afin d'augmenter la part de données naturalistes protocolées en région, permettant dans le futur de dresser des tendances d'évolution des populations à cette échelle.

Afin de mener à bien cette mission qui lui a été confiée, FNE Centre-Val de Loire est accompagné financièrement par le Conseil Régional ainsi que la DREAL Centre-Val de Loire. Les subventions obtenues permettent de couvrir le temps de travail de la coordinatrice régionale, mais également financer le temps de coordination départementale des professionnels mandatés pour l'exercice.

Déploiement de la coordination départementale

2020 : année de lancement

En 2020, année de lancement de la coordination régionale, FNE Centre-Val de Loire s'est appuyé sur les forces vives déjà impliquées dans le programme. En effet, deux coordinateurs bénévoles étaient déjà en place pour les départements de l'Indre-et-Loire (représentant de la LPO) et du Loir-et-Cher (représentant de Loir-et-Cher Nature). Cette même année, le Cher s'est vu doté d'une coordination salariée, portée par l'association Nature 18.

2021 : 4 départements mobilisés

L'année 2021 a vu le département du Loiret se doter d'une nouvelle coordination salariée, portée par l'association Loiret Nature Environnement. Grâce à cette mobilisation supplémentaire, aux liens créés avec les coordinateurs locaux et au renforcement de la coordination nationale avec l'arrivée de la LPO, le nombre de carrés en région s'envole passant de 8 à 31 carrés correctement suivis pour le Centre-Val de Loire !

2022-2023 : la mobilisation se poursuit

C'est au tour des départements de l'Indre et de l'Eure-et-Loir de se doter d'une coordination STOC, pour l'un salarié (portée par Indre Nature) et pour l'autre bénévole, à l'aide d'un représentant d'Eure-et-Loir Nature. Pour la saison 2023, les 6 départements de la région ont donc leur coordinateur.ice, permettant de dépasser les 60 carrés STOC correctement suivis. Mais la mobilisation ne s'arrête pas là car l'objectif fixé par la coordination nationale, afin de pouvoir commencer à exploiter les données pour réaliser des tendances d'évolution des populations, ne pourra être statistiquement fiable qu'à partir de 10 carrés suivis par département.

2024 : du mouvement dans la coordination départementale

Après de longues années de bons et loyaux services (merci à lui !), le coordinateur du Loir-et-Cher a cédé sa place. Son successeur est désormais un salarié de l'association Perche Nature (bienvenue à lui !).



Il en va de même pour la coordinatrice du Loiret qui cède la place à une nouvelle venue au sein de Loiret Nature Environnement dans le courant de l'année 2024, merci à elles !

Et pour la suite ?

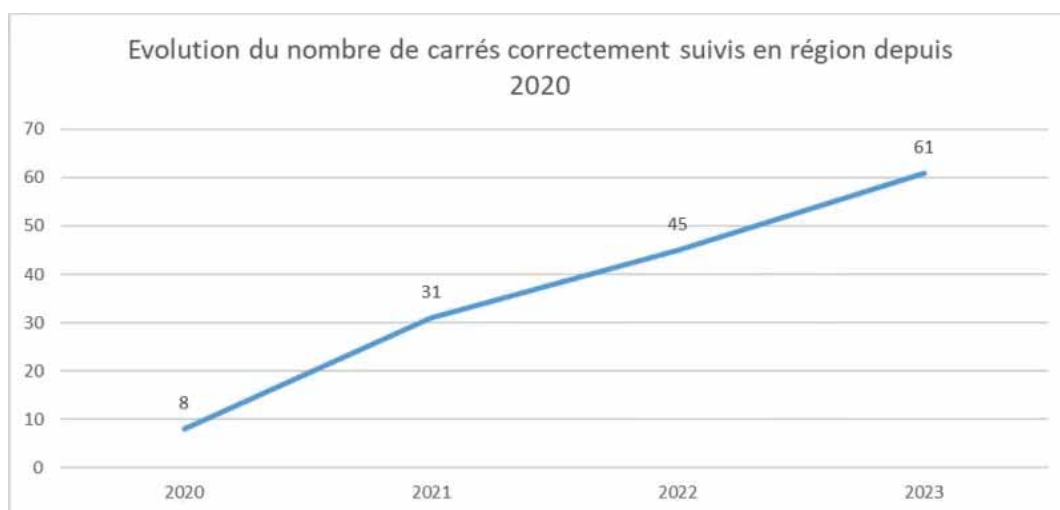
L'engouement pour le protocole STOC doit être maintenu sur la durée pour permettre d'obtenir des jeux de données robustes et exploitables. En effet, pour mesurer des tendances d'évolution des populations d'oiseaux, il est nécessaire que les carrés STOC soient suivis par la même personne chaque année selon les mêmes règles (protocole) et aux mêmes périodes et ce sur une longue durée pour permettre une analyse scientifique.

Il ne s'agit pas de trouver de nouveaux observateurs, il faut aussi les motiver sur le long terme !

C'est pourquoi FNE Centre-Val de Loire et ses coordinateurs départementaux réfléchissent à la préparation d'une formation en 2025 à destination des STOCeurs afin de leur rappeler que leur participation est essentielle, leur proposer d'échanger entre paires, mais aussi revenir sur les bases du protocole pour une meilleure assimilation de celui-ci, les aider dans la prise en main de l'outil de saisie pour que leurs données remontent à l'échelle nationale afin d'être analysées et leur proposer d'améliorer leurs compétences en reconnaissance des oiseaux au chant.

Le STOC en quelques chiffres

Retour sur les données centralisées en 2023 avant la publication des données 2024



	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Nb total de carrés suivis par an
<u>2020</u>	3	0	0	4	1	0	8
<u>2021</u>	6	4	0	8	5	8	31
<u>2022</u>	6	7	3	15	5	9	45
<u>2023</u>	11	9	1	16	8	16	61

Détail du nombre de carrés STOC suivis correctement* par département en région Centre-Val de Loire depuis 2020

Répartition des carrés STOC suivis entre 2020 et 2023 en Centre-Val de Loire



- carrés nouvellement suivis en 2020
- carrés nouvellement suivis en 2021
- carrés nouvellement suivis en 2022
- carrés nouvellement suivis en 2023

* 61 carrés suivis correctement sur les 79 existant en région Centre-Val de Loire. Un carré correctement suivi est un carré pour lequel l'observateur a réalisé les 2 passages obligatoires dans les bonnes périodes et pour lesquels il a saisi les données sur Faune France.

Focus sur les données 2023

14 811 données de 162 espèces différentes d'oiseaux collectées entre mars et juin 2023.

L'espèce la plus observée est le Pigeon ramier (1034 données) suivi du Merle noir (912), du Pinson des arbres (911) et de la Fauvette à tête noire (684).

En fin de tableau avec une ou deux données

collectées on retrouve le Roitelet huppé, la Bondrée apivore, la Mésange noire ou encore le Tarier des prés.

Comment participer au STOC ?

Vous avez des bases solides en reconnaissance des oiseaux à la vue et au chant ? Vous souhaitez contribuer à un programme d'envergure nationale voire européenne ? Devenez STOCeur/STOCeuse !

Suivant votre localisation, vous trouverez votre coordinateur.ice STOC :

Vous trouverez également sur le site Faune France rubrique STOC, l'ensemble des informations vous permettant de vous familiariser avec le protocole STOC.

Vous souhaitez vous entraîner à reconnaître les oiseaux au chant, découvrez AcouSTOC, un site d'entraînement, d'apprentissage et d'évaluation de vos connaissances des chants d'oiseaux communs au printemps.

Publié le 18 juillet 2024 par FNE CVL

Département	Coordinateur.ice	Adresse mail (remplacer » at » par «@» pour reconstituer l'adresse mail fonctionnelle)
18	Antoine Colin	antoine.colin at nature18.org
28	Jean-Luc Rousseau	jluc28800 at yahoo.fr
36	Henri Borde	henry.borde@indrenature.net
37	Didier Barraud	appollonusbarraud at free.fr
41	Florian Laurenceau	biodiversite at perchenature.fr
45	Valentine Vershelde	wershelde at ine45.org
Région	Daphné Marques	daphne.marques at fne-centrevaldeloire.org



FAUNE ET FLORE

Bilan des chiroptères

Durant ces 3 mois de stage sur les chauves-souris au sein de SNE, j'ai visité 55 nouveaux bâtiments soit 101 pièces nouvellement prospectées, allant des caves de maisons aux greniers d'église. Sur toutes ces pièces seulement 17 ne présentaient aucunes traces de présences (guano, individus morts, traces d'urines...), car pour la plupart elles n'étaient pas propices à la présence de chauves-souris en raison de l'éclairage, d'un courant d'air ou encore de la présence de pigeons. 30 de ces pièces abritent des chauves-souris, parfois isolées ou parfois en colonie.

En tout, nous avons trouvé 21 nouvelles colonies de 9 espèces différentes. Plusieurs colonies m'ont marquée un peu plus que d'autres, comme cette après-midi où avec Angélique nous avons trouvé l'emplacement d'une colonie de Noctule de Leisler (première donnée pour SNE) et juste après une jolie colonie de Barbastelles d'Europe (deuxième colonie connue par SNE). Ou encore avec Nicolas cette fois-



Barbastelle d'Europe © SNE

En bref, ce fut une très bonne saison pleine de belles découvertes, à laquelle j'ai eu la chance de contribuer. Encore merci aux bénévoles de m'avoir aidé à mener à bien l'étude. Je suis ravi d'avoir pu effectuer ce stage sur un si beau projet. Et très heureux d'avoir appris tant de choses à vos côtés.

Flavian Guérin,
Stagiaire chiroptères

Saison POP Reptile & terrain Cornet

De fin mai à fin juin 2024, le protocole POPReptile de la Société herpétologique de France (SHF) a été mis en place par SNE sur deux aires différentes : une sur le terrain Cornet en face du château de Beauvais et une dans une propriété privée sur la commune de Crouy-sur-Cosson.

Ce protocole a pour objectif d'inventorier les espèces de reptiles présentes sur une aire géographique et d'envoyer ces données à la SHF afin de

connaître les tendances (augmentation, diminution, stabilité) des populations de reptiles à l'échelle régionale et nationale.

L'association de deux méthodes de détection des reptiles a été utilisée au niveau des lisières de forêt et en bordure de haie, là où ces derniers aiment particulièrement se chauffer au soleil (thermorégulation) : l'observation à vue et le relevé de plaques.



Les plaques utilisées sont des tapis de carrière qui ont été installées sur un trajet linéaire (transect), quatre plaques par transect avec environ 25 mètres de distance entre chaque plaque. Ces plaques sont très prisées par les reptiles car elles leur permettent de thermoréguler tout en étant à l'abri.

Enfin, les saisons les plus favorables à la détection des reptiles sont le printemps et l'automne, quand il ne fait ni trop chaud ni trop froid.

Six passages à deux jours minimum d'intervalle ont donc été faits sur ces deux aires entre fin mai et fin juin.



Vipère Aspique sur le terrain Cornet © SNE

Concernant les résultats de ces prospections, sur le terrain Cornet, trois espèces de reptiles ont été observées : la Vipère aspic, la Coronelle lisse et le Lézard vert occidental.

À Crouy-sur-Cosson, cinq espèces de reptiles ont été observées : La Couleuvre à collier, la Coronelle lisse, l'Orvet fragile, le Lézard vert occidental et le Lézard des murailles.

Ce protocole sera remis en place l'année prochaine afin de faire un suivi de ces populations au cours du temps.

En plus de ce protocole, des inventaires de l'avifaune ont été réalisés sur ces deux aires.

C'est la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) qui a été utilisée. Il s'agit de répartir des points sur lesquels l'observateur va se placer pendant 10 minutes pour réaliser ses comptages et de noter tous les contacts visuels et sonores des différentes espèces, de préférence lors des premières heures de la matinée durant lesquelles les oiseaux sont les plus actifs.

Les points doivent être placés de manière à être représentatifs des différents milieux présents. Deux passages ont été réalisés sur la période mai-juin.

Sur le terrain Cornet, 28 espèces différentes d'oiseaux ont été recensées.

À Crouy-sur-Cosson, 42 espèces différentes d'oiseaux ont été recensées.

Les Écrevisses de Louisiane

Nicolas Ruis,
Volontaire au pôle étude

L'Écrevisse de Louisiane (Procambarus clarkii) est une espèce de crustacé d'eau douce originaire du nord du Mexique et du sud des États-Unis, facilement reconnaissable par ses taches rouges sur les pinces.

Elle connaît un fort succès commercial pour l'alimentation au cours du 20^{ème} siècle et c'est pour cette raison qu'elle a été introduite intentionnellement en Europe et en France au milieu des années 1970. Depuis, elle n'a pas cessé d'étendre sa répartition dans l'hexagone et ses zones humides (lacs, étangs, fossés) grâce à sa mobilité, en effet elle est capable de traverser les routes et de parcourir plusieurs kilomètres pour coloniser d'autres territoires.

La Sologne avec ses nombreux étangs était donc une région de choix pour ce crustacé venu d'outre Atlantique.

La présence de cette Écrevisse dans nos zones humides pose plusieurs problèmes :

Elle est porteuse saine d'un champignon (l'aphanomycose/la peste des écrevisses)



Écrevisse de Louisiane © Pixabay

qui est mortel pour nos écrevisses autochtone, l'Écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) dont les effectifs n'arrêtent pas de chuter depuis plusieurs décennies.

Elle endommage les berges et les digues car



elle creuse des terriers et des galeries qui peuvent faire jusqu'à 4 m de profondeur.

Elle endommage également l'écosystème en consommant la végétation aquatique et semi-aquatique, et en s'attaquant aux pontes des poissons, des amphibiens et aux insectes.

Elle dégrade la qualité de l'eau et accélère le processus d'envasement.

Elle est considérée comme une espèce exotique envahissante (EEE) et la législation interdit de la transporter vivante ainsi que de la relâcher dans la nature.

Néanmoins, il faut savoir que l'Écrevisse de Louisiane possède plusieurs prédateurs comme les hérons, la

loutre ou encore les poissons carnassiers.

La solution la plus efficace pour lutter contre cette espèce reste le piégeage régulier avec des nasses couplé à la présence de poissons carnassiers dans les étangs piscicoles. En dehors de la pisciculture, il est préférable de ne pas mettre de poissons car ces derniers mangent les larves des insectes et des amphibiens.

Enfin il est également primordial de sensibiliser les habitants et les propriétaires d'étangs quant à l'importance de lutter contre cette espèce exotique envahissante.

Nicolas Ruis,
Volontaire au pôle étude

Protocole Lézard des souches

Lézard des souches, reptile reconnaissable à son « échelle » sombre et ocelles plus claires sur ses flancs fait l'objet pour la seconde année consécutive de prospection de la part de SNE.

Un plan régional d'action ayant été proposé par Caudalis ; association naturaliste d'Indre et Loire, SNE s'est lancé dans la recherche de ce lézard ayant vu son air de répartition diminuer au fil des 20 dernières années.

Le but de cette démarche étant d'actualiser la répartition et inventorier les différents habitats de cette espèce en Région Centre-Val de Loire, une première étude respectant un protocole spécifique aura mené à prospecter un certain nombre de sites propices à sa présence (Landes sèches et humides, sous-bois) de mai à septembre.

Les communes de Sainte-Montaine, Souesmes, Ménestreau-en-Villette, Aubigny sur Nère et Orçay ont fait l'objet de cette étude en 2023.

N'ayant pas abouti à une quelconque observation, la seconde année d'étude se sera porté sur des sites présents à Guilly, Huisseau-sur-Cosson, Saint Laurent-Nouan, Aubigny sur Nère et Veilleins ; cette dernière commune ayant vu enregistré une observation quelques années auparavant.

La majorité de ces nouveaux sites ont été sélectionnés en raison de leur proximité avec la Loire.

En effet, plusieurs observations ont été réalisées sur les rives droites du fleuve dans l'Indre et Loire ainsi que dans le Loiret ce qui laisse à espérer qu'une ou plusieurs populations pourraient résider sur les frontières Nord de la Sologne.

Jusque-là, aucune observation ne sera enregistrée et la disparition ou présence anecdotique du Lézard des souches en Sologne semble être la conclusion à cette étude.



Publication Facebook réalisée sur la page de Sologne Nature Environnement

La restauration et protection de son habitat notamment les landes sèches et humides sont primordiales à son retour et/ou maintien de rares populations sur le long terme.

Maxime Schmitt,
Chargé d'études naturalistes



La Cigogne noire (*Ciconia nigra*)

La Cigogne noire est un grand échassier noir et blanc, bien reconnaissable quand on a la chance de pouvoir l'observer. Contrairement à sa cousine blanche, elle est beaucoup plus discrète.

C'est une espèce aux mœurs forestières, qui fréquente les cœurs des grands massifs matures, entrecoupés d'étangs, de ruisseaux et de zones humides, où elle recherche des sites sans dérangement pour sa nidification.

Son régime alimentaire, principalement aquatique, consiste en poissons, amphibiens, écrevisses et insectes.

Pour installer son nid, elle utilise préférentiellement un gros chêne, un hêtre ou un pin maritime, sur des hautes branches latérales, un peu écartées du tronc, sur le houppier. Le gros nid de branchages peut atteindre 2 m de diamètre.



Cigogne noire juvénile © Frédéric Pelsy

À la suite de la quasi-disparition de l'espèce comme nicheuse en Europe de l'Ouest au milieu du XIX^{ème} siècle, la population nationale de Cigogne noire suit une croissance lente depuis les années 1950. Elle a niché en 2022 dans 24 départements avec 73 nids occupés. Néanmoins l'espèce reste un nicheur assez rare et localisé en France.

L'effectif réel et l'évolution de la population reste difficile à établir, étant donné sa discrétion et la difficulté de détection des nids en forêt, souvent en plus compliqué d'accès car souvent en propriété privée.

C'est une espèce protégée qui figure en catégorie « en danger » sur la liste rouge nationale et « en danger critique » sur la liste rouge régionale. Elle est également inscrite à la Directive Européenne dite Directive Oiseaux (Natura 2000) et fait partie des espèces déterminantes pour les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Les principales menaces pour cette espèce en Sologne sont la gestion et l'exploitation forestière, les dérangements, même minimes, et la dégradation des ressources en eau des têtes de bassin versant.

Des observations de l'espèce en Sologne sont en augmentation chaque année et nous



Cigogne noire adulte © Frédéric Pelsy

1 à 5 œufs sont pondus et couvés pendant environ 35 jours par les deux adultes.

Lors du nourrissage des jeunes, les adultes peuvent s'éloigner du nid jusqu'à une vingtaine de kilomètres pour trouver de la nourriture.

Les jeunes Cigognes noires peuvent se reproduire à partir de leur troisième année et leur durée de vie moyenne est de 20 à 25 ans.

C'est un oiseau migrateur qui arrive dans nos contrées en mars pour se reproduire et repart déjà en août pour rejoindre ses quartiers d'hivernage en Afrique de l'Ouest.



Cigogne noire et aigrettes © Frédéric Pelsy

avons décidé d'améliorer nos connaissances sur la présence et la nidification éventuelle de la Cigogne noire en Sologne 2024. Pour pallier au manque de connaissances, nous proposons, après consultation de l'ensemble des données disponibles en Sologne, de réaliser des prospections spécifiques pour rechercher les zones de nidification de l'espèce. Cette tâche n'est pas facile à réaliser en Sologne, avec des grandes propriétés privées, qui ne sont pas toujours accessibles. Mais en ciblant les secteurs où l'espèce a déjà été observée et avec l'aide d'ornithologues bénévoles, nous pouvons améliorer nos connaissances, ce qui nous permettrait de proposer une distribution de l'espèce plus précise et une estimation de la taille de la population nicheuse dans la région.



L'évaluation de ce projet est encore en cours, mais nous pensons pouvoir produire une cartographie des zones de sensibilité (lieux de plusieurs observations en période de reproduction, nidification possible ou probable, voire certaine). Les situations des nids confirmés ne sont jamais diffusées précisément, le risque d'un dérangement de la nidification étant trop important.

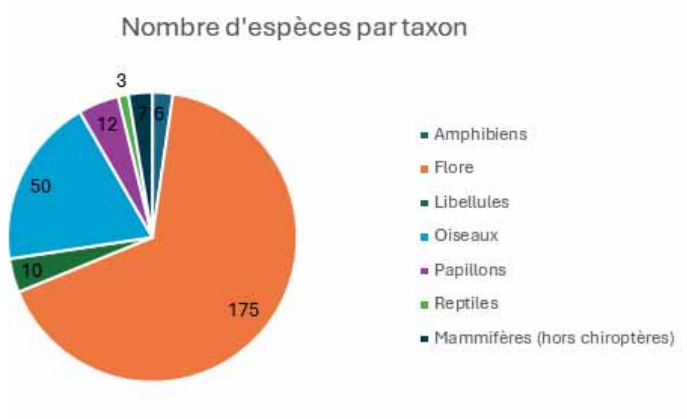
Pour l'année prochaine, si vous observez des

Cigognes noirs entre mars et la mi-juillet, merci de nous le communiquer. Il faut noter la date et le lieu de l'observation, le comportement de l'oiseau (en vol, posé, en pêche...), et si possible nous décrire l'individu (couleur du bec et des pattes : rouge vif, plumage = adulte, couleur du bec et des pattes gris verdâtre et plumage noir brunâtre terne = juvénile).

Eva Sempé,
Chargée de missions naturalistes

Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)

Depuis le début de l'année, des Inventaires de la Biodiversité Communale se déroulent sur les communes de Sassay et de Theillay. L'objectif est de valoriser la biodiversité présente sur ces communes. Pour cela, des inventaires sont réalisés sur différents taxons : amphibiens, reptiles, flore, oiseaux, mammifères (dont chauves-souris) et insectes (libellules, papillons et criquets) sont minutieusement recensés.



La commune de Theillay compte quant à elle 282 espèces. Son taxon le plus représenté est également celui de la flore avec 205 espèces soit un total de 73% des observations. Les taxons les moins représentés sont ceux des mammifères et des reptiles avec 3 espèces chacun. Ces taxons sont les plus discrets, il est donc plus difficile de les observer. Prenons l'exemple de l'écureuil roux, nous ne l'avons pas observé mais cela ne signifie pas qu'il est absent de la commune.

Voici ci-contre une répartition de ces espèces recensées sur la commune de Sassay.

Les inventaires de la biodiversité communale se déroulent sur deux ans, cette année étant la première. N'hésitez pas à nous envoyer vos observations. Pour cela, deux façons de faire :

Déposer-les sur notre base de données Obs'Sologne Via l'adresse mail observations@sologne-nature.org, en précisant votre nom, prénom, le lieu de l'observation et la date. Du rouge-gorge en passant par le hérisson, toute donnée est valorisable.

Les Inventaires de la Biodiversité Communale sont l'occasion de sensibiliser les habitants de ces communes à la biodiversité qui les entoure. Les communes de Sassay et de Theillay ont accueilli une animation nature chacune.

L'ensemble des inventaires sont terminés hormis pour deux taxons : les orthoptères (criquets, sauterelles...) et les chiroptères (chauves-souris). Ces taxons se finiront courant août.

Voici ci-contre une répartition de ces espèces recensées sur la commune de Sassay.

La commune de Sassay compte 263 espèces. Le taxon le plus représenté est celui de la flore avec 175 espèces, soit 67% des observations. Au contraire, les reptiles sont les moins représentés avec 3 espèces. Pour rappel, la région Centre-Val de Loire comprend 13 espèces de reptiles indigènes.



En déambulant dans la commune de Sassay, les habitants ont pu découvrir leur commune d'un autre œil. Ce moment, animé par Alexandre, était l'occasion pour ces habitants de s'initier à la reconnaissance de la faune et de la flore. Cette agréable animation s'est déroulée le 6 avril. Sarah, quant à elle, a fait découvrir aux Theillois(es) le monde des libellules. Quel est leur cycle de vie, où les apercevoir et comment les reconnaître ? Ce beau moment s'est déroulé le 13 juillet dernier.

Pauline Ledu,
Chargée de missions naturalistes



ANIMATION

Défi citoyen : Défi alimentation, le bilan

Le Défi Alimentation c'est terminé !

Depuis le début de l'année, nous avons porté le Défi Alimentation avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et le GRAINE Centre Val de Loire (réseau pour l'EEDD). L'objectif était de faire évoluer nos pratiques alimentaires vers plus de produits de saison, locaux et respectueux de notre santé et de l'environnement sans augmenter notre budget.

Une belle aventure s'est terminée mi-juillet en beauté avec le pique-nique bilan du Défi : un bilan qui s'est effectué dans la convivialité avec beaucoup d'échanges, de retours et nostalgie. Chacun avait

apporté un plat à partager et a réinvesti les recettes vues en atelier et tester de nouvelles recettes.

Pour une première édition le bilan s'est révélé très positif, au vu du nombre de participants et de leur récurrence à participer à plusieurs ateliers.

En effet, sur 61 foyers ayant participé au Défi, 40% ont participé à 2 ateliers et 2 foyers ont participé à la totalité des ateliers. Chaque participant a réussi à remplir un des objectifs qu'il s'était donné au cours du Défi.



Photo de bilan du défi alimentation © SNE

Alors merci à nos partenaires et à tous les participants du Défi !

À bientôt

Lucie Loiseau,
Éducatrice à l'environnement

Kelly Duhornay,
Éducatrice à l'environnement

VIE ASSOCIATIVE

12-13 octobre : 40 ans de nature en Sologne

Dans quelques semaines, nous festoierons une dernière fois pour les 40 ans de Sologne Nature Environnement !

Les 12 et 13 octobre prochain, votre association tiendra un salon à la Fabrique Normant à Romorantin-Lanthenay. Nous avons réuni notre célèbre « Salon du champignon » avec nos 40 ans et cela a donné naissance à « 40 ans de Nature en Sologne ! ».

Afin de rendre ce week-end inoubliable, nous avons besoin de bénévoles pour distribuer des tracts avant le salon, guider les visiteurs et répondre aux besoins de nos intervenants sur le salon afin de garantir le bien-être de tous.

Si vous avez l'âme joviale et envie de rendre service à votre association, n'hésitez pas à me contacter par mail : clotilde.robert@sologne-nature.org ou par téléphone au 02.54.76.27.18 !

À très vite !

Clotilde Robert,
Chargée de communication et graphiste



Ce week-end sera riche en événements :

À la Fabrique Normant - Romorantin-Lanthenay (41)

Ouverture des portes du salon à partir de 14h le samedi et 10h le dimanche

Découvrez l'événement de l'année
12-13 octobre 2024
Balade nature le samedi à 11h et le dimanche à 13h

40 ans de nature en Sologne

Conférences naturalistes le samedi à 14h30
 Table-ronde sur l'avenir de la Sologne le dimanche à 11h

Samedi soir animé par le groupe blues-rock **VORTEX**
 Traiteur sur place

Visitez notre site internet pour plus d'informations
2€50 Gratuit - de 14 ans www.sologne-nature.org

VENEZ (re)découvrir la Sologne avec des acteurs locaux incontournables !

Le programme

Tout le week-end, retrouvez notre marché de producteurs, nos ateliers et nos expositions.

Les ateliers : vannerie, teinture végétale, tournage sur bois, cuisine, etc...
 Les expositions : essences d'arbres, fruits sauvages et champignons.

Les exposants : Aux fils des toisons, La Ruche de Sologne, Maison d'aïeux, couture, Vignoble Têvenot, Savonnerie Carré Bulles, Décorations en fleurs séchées, Fournil 1920, La Petite Friche, etc...

Traiteur végétarien : À table « Chez Valérie » !

Samedi 12 octobre

- 11h Animation nature au départ de la fabrique Normant (réservation conseillée)
- 14h Ouverture des portes du salon
- 14h30 Début des conférences naturalistes jusque 17h30
- 18h Conte sur la Sologne
- 19h Concert des **VORTEX**

Dimanche 13 octobre

- 10h Ouverture des portes du salon
- 11h Table-ronde sur l'avenir de la Sologne
- 12h30 Discours du Président de Sologne Nature Environnement
- 13h Animation nature au départ de la fabrique Normant (réservation conseillée)
- 16h Conte sur la Sologne
- 17h Résultat du concours scolaire et clôture du salon

2€50 Gratuit - de 14 ans

1984 - 2024 À travers cet événement, retraçons ensemble 40 ans de connaissances et de protection de la nature en Sologne.

Informations et réservations : 02.54.76.27.18 ou www.sologne-nature.org

Fièrement organisé par Sologne Nature Environnement - Ne payez rien sur le site public - Imprimé sur du papier recyclé

SNE vue de l'intérieur : Journée odonates avec le pôle étude

La pluie s'est enfin arrêtée et la météo nous accorde une trêve, c'est l'occasion parfaite pour aller observer les odonates sous ce grand soleil. Le temps idéal pour faire ressortir leurs belles couleurs, de petits éclats lumineux, volant au-dessus des étangs.

Lundi 24 juin, Maxime, chargé d'études naturalistes de SNE, m'emmène à une heure d'ici en direction de l'étang du Puits. Cet étang, notre lieu d'observation de la journée, est le plus grand de Sologne ! Il se situe sur deux départements : le Cher et le Loiret. Maintenant que les présentations sont faites, passons au résumé de la journée...

La première étape est : l'observatoire, situé au nord. Les odonates ne se sont pas fait attendre, l'Anax empereur, une espèce de grande taille est en train de survoler les bords de l'étang. L'inventaire se poursuit avec un autre Anax, le napolitain, très similaire à l'empereur, Maxime m'explique qu'on le différencie à ses couleurs. L'Anax napolitain n'a pas le thorax de vert, mais plutôt brun (voir photos).

Nous poursuivons notre randonnée en longeant la queue de l'étang, un endroit très calme et coupé du reste de l'étendue d'eau. On y observe l'Anax empereur, il se déplace de tiges en tiges à la surface de l'eau, attention, c'est SON territoire.

Nous longeons une ancienne ligne de chemin de fer sur plusieurs centaines de mètres, puis

SNI n°133



Maxime Schmitt © SNE

notre binôme s'enfonce dans une forêt. Les odonates se font rares, nous observons plusieurs bébés crapauds et un chevreuil !

Voilà une petite prairie, le soleil est haut dans le ciel et la parcelle est fleurie de toute part, un air d'été s'en dégage. Maxime en profite pour partir à la chasse (visuelle) aux

lézards, du bois coupé se trouve là, en plein soleil, un refuge à reptiles. De mon côté, j'en profite pour prendre quelques photos de plantes et de fleurs, les couleurs sont magnifiques. Cet endroit regorge de papillons : Piérides, Myrtils, mais les odonates restent rares. Pause terminée, nous repartons.

Une tout autre atmosphère s'offre à nous, l'ancien canal de la Sauldre, nous le longeons jusqu'à retrouver l'étang. Sur notre chemin, Maxime s'arrête sur un odonate qu'il n'arrive pas à déterminer, en plein vol et à plusieurs mètres, difficile de le voir précisément ! Après plusieurs doutes, il en est sûr, c'est la Cordulie bronzée. Au soleil, son corps paraît comme recouvert de bronze.

Nous sommes de retour près de l'étang, on y observe le Crocothémis écarlate et l'Orthétrum à stylets blancs, Maxime m'explique leurs particularités. Le vent se lève, une mauvaise nouvelle pour l'observation, car les odonates n'en raffolent pas, mais il ne nous empêche pas d'ajouter deux Sympétrums sanguins à notre inventaire. Notre excursion se termine dans une zone forestière inondée par endroit, due au mauvais temps des derniers jours...

Au revoir Flavian

Déjà trois mois de passé...La saison à votre côté est passée beaucoup trop vite et voilà mon stage déjà terminé. Trois mois qui resteront gravés en moi, car cette opportunité que m'a offerte SNE à éveillé en moi une nouvelle passion, les chauves-souris.

Je souhaite sincèrement remercier SNE, que ce soit l'équipe de salariés ou les bénévoles, grâce à qui j'ai pu passer un merveilleux stage en très bonne compagnie. J'ai fait de superbes rencontres, partagé de super moments, et je suis convaincu que le plaisir que j'ai pris durant ce stage n'aurait pas été le même si je n'avais pas été entouré d'une équipe aussi formidable.

Je voudrais particulièrement remercier l'équipe du pôle étude avec qui j'ai forcément passé beaucoup de temps. Ces prospections accompagnées des collègues, Pauline, Nicolas, Maxime étaient d'autant plus appréciables. Bien évidemment je n'oublie pas Angélique, avec qui j'ai passé de très beaux moments, un immense merci pour tout ce que tu m'as appris et surtout pour ta confiance. Visiblement, la passion

Point sur les adhérents

À ce jour nous avons 210 adhésions qui se répartissent de la manière suivante :

134 adhésions individuelles,
6 adhésions structures,
70 adhésions familiales soit 2.5 = 175 adhérents.

Pour un total de 315 adhérents.

Anax Empereur © Dominique Mignard



Après plus de quatre heures de marche et d'observation, nous nous arrêtons au bord de l'eau. Cette journée m'a donné envie d'en apprendre plus sur le monde des odonates. Je remercie Maxime pour avoir partagé son savoir le temps de quelques heures. Au milieu des chants de guifettes et des cris d'enfants qui jouent, cette sortie prend fin.

Valentin Bisson,
Service civique Dynamisation de la vie associative

des chauves-souris est contagieuse, et je compte bien mettre à profit tout ce que tu m'as enseigné durant ces trois mois.

Vous l'aurez compris ce stage à éveillé en moi une passion, et je compte continuer à me spécialiser dans le monde des chauves-souris pour espérer un jour que cette passion devienne un métier.



Flavian Guérin

Vous allez me manquer mais le monde naturaliste est petit donc je pense que l'on sera amené à se revoir !

À bientôt

Flavian Guérin,
Stagiaire chiroptères

Il y a 51 adhésions d'adhérents résidant à Romorantin-Lanthenay, 9 à Pruniers en Sologne (villes les plus représentatives et sur le secteur du siège social).

Il y a 10 adhésions d'adhérents habitant dans le Cher, 5 dans le 36 (proche), 15 dans le 45 et 155 dans le 41.

Laurence Guyader,
Secrétaire comptable



CALENDRIER DES SORTIES

Animations nature

VENDREDI 4 OCTOBRE À 18H
: **Restitution IBC aux habitants de Sainte-Montaine**

Venez admirer les richesses découvertes sur la commune de Sainte Montaine, peut-être sont-elles issues de votre jardin ? Les clichés exposés seront ensuite restitués. Vous pourrez aussi découvrir les observations et résultats de l'inventaire de biodiversité communale.

Tarif : gratuit

SAMEDI 12 OCTOBRE À 11H & DIMANCHE 13 OCTOBRE À 13H :
Balade nature pour les 40 ans de SNE

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 octobre à 11h à la Fabrique Normant afin de faire du covoiturage jusque sur la commune de Villeherviers pour découvrir l'ENS (espace naturel sensible) de Baltan. Lors de cette balade nous chercherons à découvrir et en apprendre un peu plus sur les champignons qui s'y trouvent.

Tarif : 2€50 et gratuit pour les moins de 14 ans.

SAMEDI 12 OCTOBRE À 14H & DIMANCHE 13 OCTOBRE À 10H :
40 ans de nature en Sologne !

La Fabrique Normant à Romorantin-Lanthenay

L'événement s'intitule « 40 ans de nature en Sologne » et ouvrira ses portes le samedi à 14h jusque dans la soirée, avec un groupe de musique, et le dimanche le salon sera ouvert au public de 10h à 18h.

Tarif : 2.5 euros - gratuit pour les adhérents et enfants de moins de 14 ans

MERCREDI 23 OCTOBRE À 10H
: **Atelier décortique ta pelote !**

Des os ? Un crâne ? Ah non c'est une côte...Transformez-vous en un véritable enquêteur des campagnes. Grâce à nos voisins les chouettes et les hiboux nous pouvons en apprendre plus sur les petits mammifères qui n'auront pas eu la chance de leur échapper... Découvrez les mystères enfouis dans les pelotes de réjection des rapaces nocturnes !

Inscription obligatoire, gratuit, enfants accompagnés à partir de 7 ans.

SNI n°133

MERCREDI 23 OCTOBRE À 14H30
: **Balade Noisette !**

Connaissez-vous le muscardin ? Ce petit animal discret mais très gourmand en noisettes. Avec son pelage orangé on ne peut pas se tromper... Au départ du Centre Saint Exupéry, partons ensemble à la recherche des indices laissés par les petits mammifères, souris, mulots, écureuil laissent derrière eux les traces visibles de leur passage, saurez-vous les retrouver ?

Inscription obligatoire, gratuit, enfants accompagnés à partir de 7 ans.

SAMEDI 26 OCTOBRE À 14H :
Espaces Naturels Sensibles : Coprin Pie & Compagnie !
Rendez-vous sur le site ENS de Baltan à Villeherviers.

Oh un champignon ! Oh un autre ! Les feuilles tombent et les champignons se dressent sous nos pieds. Venez découvrir le vaste monde des champignons...

Les réservations sont recommandées et c'est une animation gratuite.

VENDREDI 15 NOVEMBRE À 17H :
Vivre et habiter autrement
Lieu de rendez-vous indiqué à l'inscription

Au cours d'un apéro-découverte au sein d'une « maison écolo », nous vous présenterons les différentes choses que l'on peut mettre en œuvre pour mieux respecter la nature au quotidien ! Economie d'énergie, éco construction, matériaux renouvelables, autant d'idées à mettre en œuvre.

Tarif : 6 euros - gratuit pour les adhérents et enfants de moins de 14 ans

VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 18H30 :
Projection médiathèque
Auditorium de la Fabrique Normant à Romorantin-Lanthenay

La médiathèque et Sologne Nature Environnement vous accueillent cette année encore pour une projection nature ! La thématique sera communiquée prochainement.

Tarif : Gratuit

SAMEDI 14 DÉCEMBRE À 14H30 :
Plumes d'hiver
Place de l'église à Marcilly-en-Gault

À vos jumelles ! Depuis 40 ans, nous observons les oiseaux hivernants sur nos étangs. Venez retracer leur vie avec nous et découvrir comment ils évoluent depuis des années.

Tarif : 6 euros - gratuit pour les adhérents et enfants de moins de 14 ans

Sorties Naturalistes Groupe Botanique

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024 À 18H :
Préparation du Salon de l'Automne et du Champignon

La fabrique Normant à Romorantin-Lanthenay

Préparation du Salon de l'Automne et du Champignon, mise sur assiette des champignons après identification par les mycologues. Décoration de la salle. Mise en place des expositions (Bois et feuillages, Fruits sauvages, etc).

Amenez un casse-croûte. Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024 À 10H :
Sortie Mycologique - Les champignons de Sologne

Cueillette et identification des champignons présents en Sologne. Amenez un casse-croûte, un guide, un panier et un couteau. Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 À 19H :
Session d'initiation 4 : Découverte du monde des champignons

Session 4 : Atelier mycologique : Présentation des différentes parties constitutives d'un champignon, de son fonctionnement, de sa fonction écologique et importance économique. Présentation sommaire des différents groupes - Aide à la reconnaissance des familles.

Amenez un casse-croûte. Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 À 10H :
Sortie d'initiation sur le terrain : acquis de la session 4 sur la découverte de la fonge de Sologne : Cueillette et identification - Perfectionnement

Découverte de la fonge de Sologne : Cueillette et identification - Perfectionnement.

Amenez un casse-croûte, un guide, un panier et un couteau. Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 À 19H :
Réunion botanique

Bilan des activités de l'année 2024 et projets pour 2025, au Parc de Beauvais - Romorantin. **Amenez un casse-croûte.**

Groupe Ornithologique

DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024 À 9H30 :
Balade automnale avec la oiseaux

Une sortie en forme de balade pour observer les oiseaux migrateurs et autres passereaux des forêts et le long des chemins dans des secteurs habituellement peu prospectés.

Amenez un casse-croûte pour le midi et des jumelles. Les précisions sur le lieu d'observation seront diffusées la semaine avant la sortie.

MARDI 19 NOVEMBRE 2024 À 18H30 :
Réunion ornithologique

Bilan des projets de suivis et inventaires de 2024 et projets pour 2025, au Parc de Beauvais - Romorantin.

Amenez un casse-croûte.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 À 14H :
Les premiers oiseaux hivernants

Observation des oiseaux hivernants sur les étangs de Sologne.

Les précisions sur le lieu d'observation seront diffusées la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024 À 14H :
Les oiseaux hivernants

Observation des oiseaux hivernants sur les étangs de Sologne.

Les précisions sur le lieu d'observation seront diffusées la semaine avant la sortie.



SOLOGNE NATURE INFO

Comité de rédaction

Rédactrice en chef :
Clotilde Robert

Conception :
Clotilde Robert

Mise en page :
Clotilde Robert

Comité de rédaction :
Clotilde Robert et Etienne Verschueren

Auteurs

Etienne Verschueren, Caroline Grégoire,
Pierre-Louis Ballot, Pauline Ledu, Maxime
Schmitt, Lucie Loiseau, Kelly Duhornay, Eva
Sempé, Valentin Bisson, Nicolas Ruis, Flavian
Guérin, Clotilde Robert, Laurence Guyader...

**Merci à Laurence pour la correction de cette lettre
et à tous les auteurs pour leurs articles !**

**Les articles du Sologne
Nature Infos n'engagent
que leurs auteurs !**

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

Parc de Beauvais
23 Rue de Selles sur Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18
Mail : info@sologne-nature.org
Site : www.sologne-nature.org

Retrouvez-nous sur les réseaux



C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !

